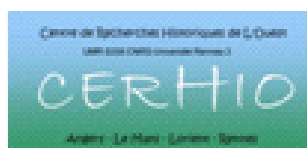




**Appel à Communications
Colloque du RUCHE
Université Rennes 2
15-17 octobre 2014**



«Pouvoir(s) et environnement»



Pleinement reconnue parmi les défis majeurs du monde contemporain, la question environnementale constitue un enjeu de pouvoir et un objet politique à part entière. La protection et la restauration des milieux dits naturels s'articule autour d'un système normatif complexe. Fixant des objectifs et déterminant des limites, le droit de l'environnement tente de contraindre et de faire évoluer les pratiques économiques et sociales tandis que les citoyens et les associations expriment une volonté de participer à la définition des aménagements. L'évolution récente en la matière peut en ce sens être interprétée comme un dialogue, ou un conflit, entre différents acteurs sociaux.

Dépasant très largement le cadre des Etats nations et échappant à leur temporalité politique, les enjeux environnementaux posent de réelles difficultés d'adaptation aux divers pouvoirs, comme l'a montré Joachim Radkau. Au XXe siècle, cette réalité a débouché, dans les pays occidentaux, sur la constitution d'une offre politique spécifique. Ailleurs, les thèmes environnementaux soutiennent régulièrement des mouvements de résistance ou de contestation. A ce titre, les crises environnementales font naître de fortes attentes à l'égard des pouvoirs, et peuvent les mettre en difficulté.

La formulation et la conception de la question environnementale sont constitutives d'évolutions récentes, particulièrement sensibles au cours des quarante dernières années. Néanmoins, au cours de l'histoire, les sociétés humaines ont toujours eu à négocier, par l'adaptation comme par la destruction, avec leur environnement. Dans cette perspective, il s'agira de s'interroger sur la manière dont les pouvoirs « gouvernent » l'environnement et les ressources et sur la manière dont ils interagissent.

Dans le sillage des travaux initiés par l'école des Annales, la question des relations entre pouvoirs et environnement constitue un objet historique désormais bien établi. Nourries par la réflexion sur les biens communs ouverte par Garrett Hardin et Elinor Ostrom, les publications récentes ont notamment mis en évidence la dimension conflictuelle de la gestion des ressources et la nécessaire mise en place de mécanismes de régulation. Les historiens, notamment américains, se sont intéressés aux relations entre les pouvoirs et la nature entendue comme construction sociale, culturelle et politique, en envisageant aussi bien les aspects institutionnels qu'idéologiques et scientifiques de cette relation (Gabrielle Hecht, Judith Schapiro).

Embrassant toutes les périodes historiques et toutes les aires géographiques, dans une démarche comparatiste et transnationale débordant les contextes français et européen, l'objectif de ce colloque est de présenter, d'approfondir et de renouveler ces réflexions en privilégiant principalement quatre axes jusque là négligés dans l'historiographie.

Crise et catastrophes environnementales : enjeux de temporalité et de légitimité

La crise environnementale, entendue comme un dysfonctionnement majeur de la relation homme / milieu, bouleverse les équilibres sociaux. Dans le cas des catastrophes, la brutalité de l'évènement, met les pouvoirs à l'épreuve en testant leur capacité de réaction et en interrogeant leur légitimité. La crise environnementale met ainsi en cause le contrat sociopolitique lui-même et contribue à le redéfinir. La recherche historique a largement fait progresser notre connaissance des mécanismes de ces crises mais une approche comparatiste, entre des périodes et des régimes sociopolitiques, reste à mener. Elle permettrait d'élaborer une typologie plus fine des différentes formes de réactions des pouvoirs aux événements, de mieux saisir les modalités de leur saisine et la manière dont ces événements influent sur la légitimité des pouvoirs institués.

Environnement et changement institutionnel

En s'imposant comme un objet politique, la question environnementale a enclenché une dynamique de changement institutionnel qui, à défaut de faire naître des instances de régulation pleinement efficaces, a contribué à faire émerger des espaces de dialogue d'une part, et un processus normatif d'autre part. Un des enjeux du colloque sera d'éclairer ces mécanismes dans une perspective historique de long terme en s'interrogeant sur l'impact des enjeux environnementaux sur les processus de création institutionnelle, mais aussi sur la dilution voire l'absence des responsabilités environnementales. Il s'agit de s'interroger sur les formes de pouvoirs liées aux enjeux environnementaux.

Pratiques du pouvoir, usages et transformations de l'environnement

Les pouvoirs de toute nature se concrétisent par des aspects matériels, des infrastructures. En ce sens, les pratiques du pouvoir, et les pratiques politiques au sens large, peuvent avoir des conséquences environnementales imprévues. L'exploitation des ressources à des fins mercantiles, la planification ou la corruption marquent de leurs empreintes spécifiques les différents milieux. Il s'agira ainsi de s'interroger sur la manière dont les pratiques du pouvoir, dans toutes ses dimensions, contribuent à la construction environnementale. Celle-ci peut également avoir une dimension culturelle, patrimoniale, y compris nationale : les sujets, peuples ou « opinions publiques » sont alors destinataires de l'attention portée à « leur » environnement par les pouvoirs.

L'expertise environnementale

Nombre de recherches récentes ont montré que le développement de l'Etat s'était accompagné de l'affirmation du rôle des experts, indépendants ou non. Au fil du temps, en matière technique et économique notamment, l'expertise s'est institutionnalisée au point de jouer un rôle central dans le débat public. Comment l'expertise environnementale a-t-elle émergé ? Comment est-elle entrée en relation avec les autres formes d'expertise ? Comment et pourquoi s'est-elle imposée dans certains cas et neutralisée dans de nombreux autres ? On pourra s'interroger sur la coexistence de plusieurs visions des rapports homme/environnement au sein des pouvoirs publics

Comité d'organisation : Raphaël Morera (CNRS CERHIO), Laurent Coumel (EHESP, CERCEC), Alexis Vrignon (Université de Nantes, CRHIA)

Les propositions de communications (3000 signes au maximum) doivent être adressées au plus tard le 15 mars 2014 aux adresses suivantes raphael.morera@uhb.fr ; lcoumel@gmail.com ; alexis.vrignon@wanadoo.fr

Les propositions doivent être accompagnées d'une brève bio-bibliographie de l'auteur.

On prévoit de retenir 20 communications et 10 posters.

Une large place sera offerte aux doctorants.

Avec le soutien de :

